



FORMULAIRE DES ÉVALUATIONS DES INCIDENCES NATURA 2000

version du 20 septembre 2011

PRÉSENTATION DU PORTEUR DE PROJET ET DE SON PROJET

Désignation du projet ou activité : Travaux de renforcement de gabions et de confortement du bouchon d'une ancienne prise d'eau au sein de la galerie rive droite de Saut-Mortier

Commune(s) : Lect

Département(s) : Jura (39)

Région(s) : Bourgogne-Franche-Comté

Nom du porteur de projet ou organisateur de l'activité / dénomination ou raison sociale, forme juridique et qualité du demandeur :

EDF Hydro Jura Maurienne

Société anonyme

Peillex Jean-Dominique - Directeur

Coordonnées du porteur de projet ou organisateur de l'activité :

- adresse postale / adresse du siège social : 98 avenue de la Gare 73 300 St Jean de Maurienne
- téléphone : 06 69 32 85 58
- courriel : laura.guitteny@edf.fr

Date : 16.12.24

Cachet et signature :

Jean-Dominique PEILLEX,
Directeur du GEH Jura Maurienne

Les projets, travaux ou manifestations soumis à une évaluation de leurs incidences au titre de Natura 2000 sont celles ou ceux qui sont mentionnés explicitement dans l'une des 2 listes,

ÉTAPES D'UNE ÉVALUATION D'INCIDENCES

ETAPE 1

EVALUATION PRÉLIMINAIRE

L'évaluation préliminaire comporte une présentation simplifiée, une carte de localisation du projet et des sites Natura 2000 qu'il peut concerner ou une explication permettant de le situer par rapport à ces sites, un exposé sommaire des incidences. Loin, à l'extérieur d'un site, si l'absence est évidente, l'évaluation est achevée. A l'intérieur d'un site un plan détaillé est ajouté. Si l'évaluation conclut à l'absence d'effet sur le site Natura 2000, sous réserve de l'accord de l'Autorité compétente, l'évaluation est terminée.

Description simplifiée de mon projet

L'aménagement hydroélectrique de Saut-Mortier est situé dans la vallée de l'Ain, sur la commune de Lect dans le Jura (39), et au sein du Groupement d'Usine de Pays des Lacs.

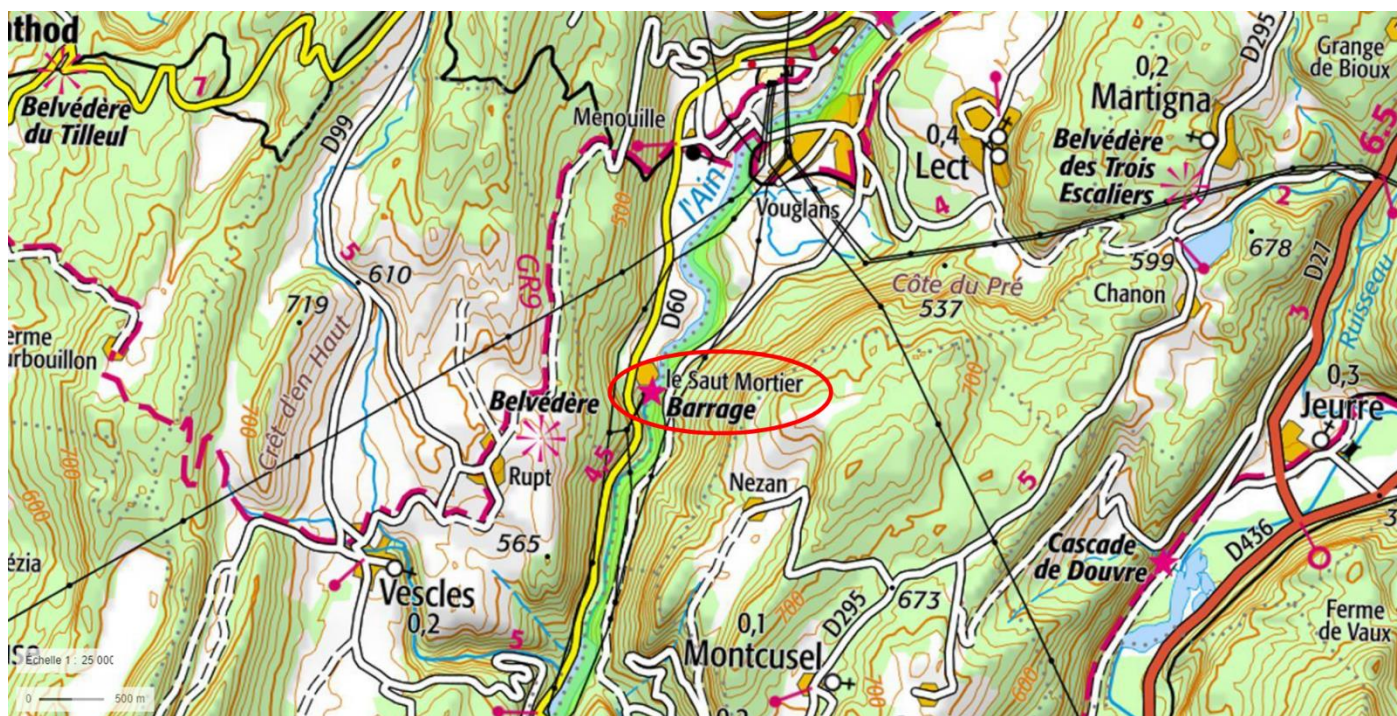


Figure 1 : Localisation de l'aménagement de Saut-Mortier - carte au 1:25 000 (Source : Géoportail)

Les travaux seront réalisés en rive droite de l'aménagement de Saut-Mortier, au niveau des vestiges de l'ancienne usine de Saut-Mortier constitués d'une prise d'eau condamnée, d'un canal de restitution, d'une vanne de restitution et d'une galerie.

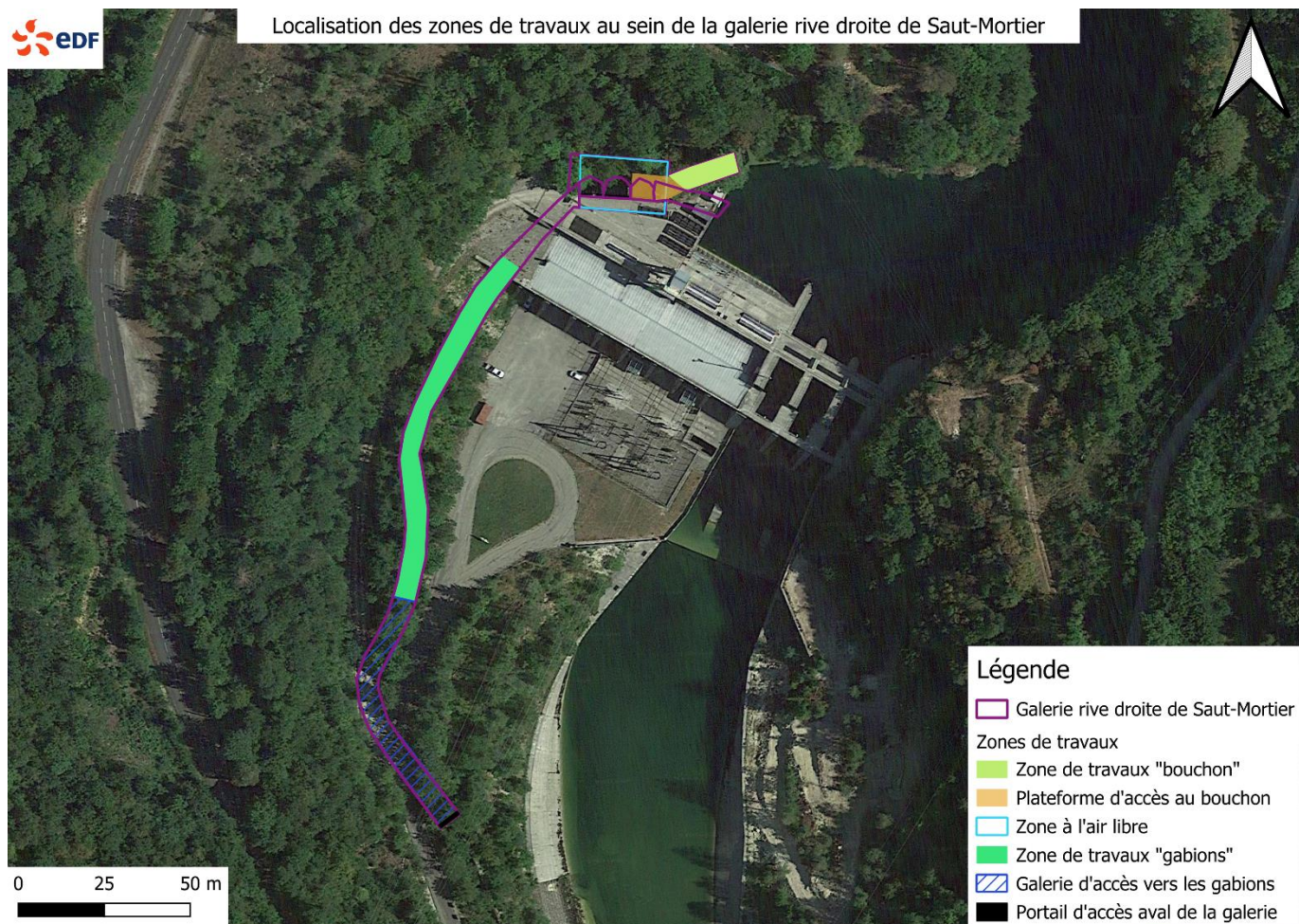


Figure 2 : Localisation des zones de travaux

- Travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau

La galerie d'amenée vers l'ancienne usine de Saut-Mortier, appelée « canal de restitution » est composée d'une partie souterraine d'une longueur de 245 m environ et d'une partie à l'air libre. La partie souterraine a été condamnée à l'amont au niveau de la jonction ancienne prise d'eau - rocher par un bouchon mixte en béton et acier (extrémité amont de la zone travaux « bouchon » sur la carte ci-dessous).

Une expertise réalisée par EDF en 2015 a montré que la stabilité pérenne du bouchon existant était incertaine (corrosion évolutive). Les travaux ont pour objectif d'améliorer la sûreté de l'ouvrage en réalisant un nouveau bouchon à l'aval de l'existant.

Les travaux consistent en la création d'un nouveau bouchon en béton à l'aval immédiat du bouchon existant. Ce nouveau bouchon, d'une longueur de 5 m, utilisera le bouchon actuel comme coffrage perdu et les frottements sur les parois rocheuses de la galerie seront valorisés. Aucun tirant d'ancrage ne sera installé.

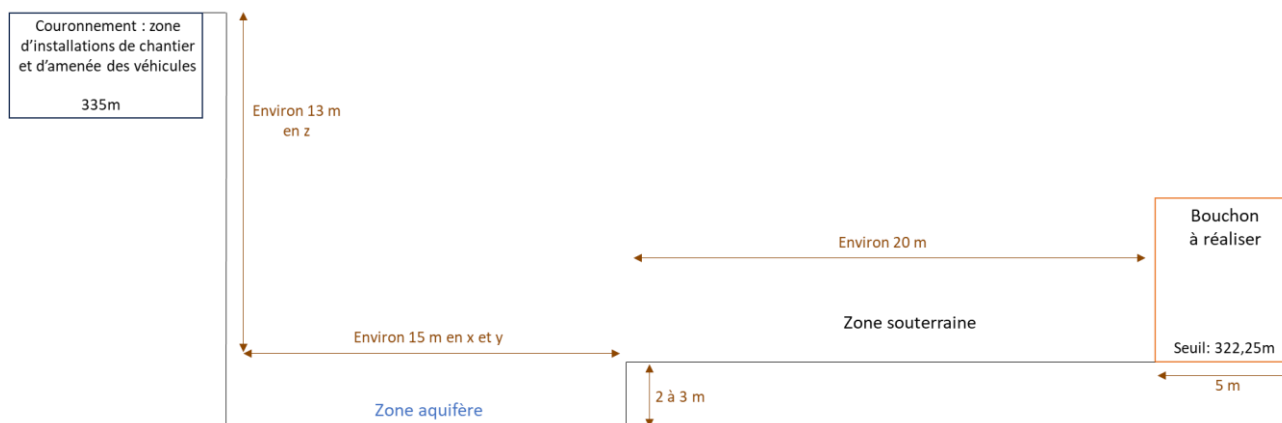


Figure 3 : Schéma de principe - installation du bouchon

Le phasage du chantier est le suivant :

- Mise en place des installations de chantier ;
- Mise en place d'une tour d'escalier temporaire en éléments d'échafaudage à proximité des échelles à crinoline existantes (cf. Figure ci-dessous) ;
- Installation d'une plateforme de réception du matériel en fond de fouille à l'aide de cordistes (cf. Figure ci-dessous) ;
- Préparation du rocher dans la zone d'emprise du futur bouchon (hydrodécapage) et évacuation des déblais ;
- Réalisation éventuelle d'injections de consolidation du rocher et de comblement des conduits karstiques ;
- Mise en œuvre de béton autoplaçant ;
- Réalisation de l'injection du contact bouchon en béton/rocher,
- Repli de chantier.



Figure 4 : Illustration d'escalier temporaire (à gauche) ; Exemple de plateforme d'accès à la galerie (à droite)

- Travaux de renforcement des gabions

Une expertise réalisée par EDF en 2013 dans le canal de restitution de l'ancienne usine a montré la dégradation du grillage des gabions et un détachement de blocs.

L'objectif des travaux est de réparer ces dégradations et de conforter les zones détériorées.

Les travaux consistent à conforter des gabions présents sur un tronçon de l'ancien canal de restitution.

Une nacelle télescopique ou un échafaudage sera transporté et disposé au niveau des zones à conforter.

Le matériel sera amené, entre l'aval de la galerie et la zone des travaux, par quad ou par brouette.

Un grillage sera fixé, de façon mécanique, sur le bajoyer béton armé en rive droite du canal, et pour la partie haute sur les éléments préfabriqués du toit du canal.

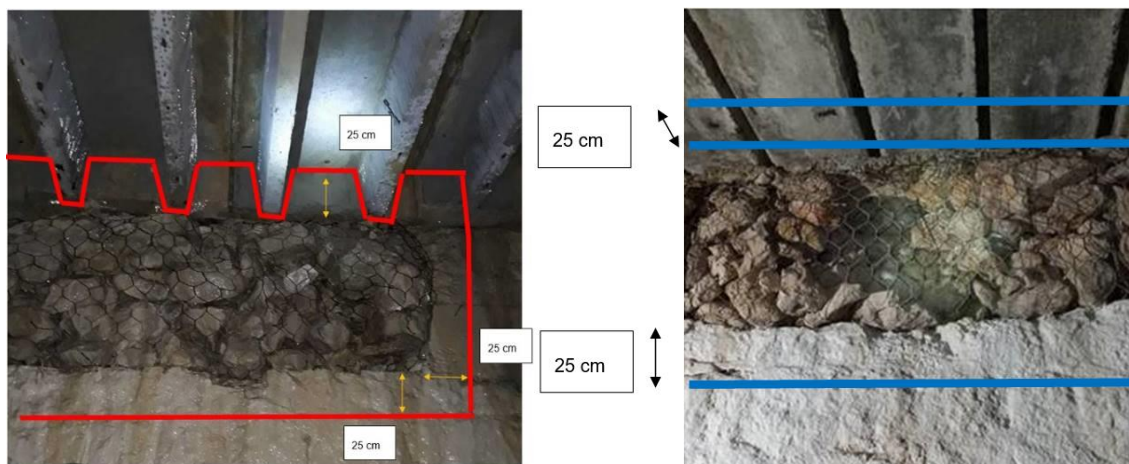


Figure 5 : Schémas de principe de pose du nouveau grillage - Présence des poutres précontraintes (à gauche) ; Absence des poutres précontraintes (à droite)

- Installations de chantier et accès aux travaux

Les installations de chantier seront disposées sur le couronnement de l'usine (travaux de confortement du bouchon) et sur le parking de l'usine (travaux de renforcement des gabions).

Les accès aux travaux se feront depuis la route départementale D60 puis par une route existante jusqu'au couronnement de l'usine.

Pour les travaux de renforcement des gabions, l'accès piéton se fera via un chemin forestier existant jusqu'à l'entrée aval de la galerie, et le matériel sera acheminé jusqu'à l'entrée aval de la galerie à l'aide d'un camion-grue situé sur la route.



Figure 6 : Localisation des installations de chantier et des accès pour les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau et de renforcement des gabions

- Date et durée des travaux

Les travaux en galerie rive droite de Saut-Mortier sont prévus entre le 20 août et le 1er octobre 2025.

Les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau seront réalisés sur l'ensemble de la période fin août – début octobre. Les travaux de renforcement des gabions auront une durée de 2 semaines.

Localisation de mon projet et de ce que j'ai décrit ci-dessus

Je fournis une carte lisible de localisation au 1/25 000e minimum (avec titre, légende, orientation, échelle) et une carte lisible et détaillée du projet (au 1/5 000e par exemple).

Lorsque le projet se situe dans le périmètre d'un site Natura 2000, je fournis un plan de situation détaillé.

Site(s) Natura 2000 concerné(s) par mon projet. Mon projet est situé :

x dans le(s) site(s) :

- ZPS Petite Montagne du Jura
- ZSC Petite Montagne du Jura

☐ tout ou partie dans le(s) site(s) : /

x hors du (des) site(s) :

- à 50m de la ZPS Vallée et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen
- à 50m de la ZSC Vallées et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen

x nom(s) et numéro(s) officiel(s) du (des) site(s) concerné(s):

- ZPS Petite Montagne du Jura (n° FR4312013)
- ZSC Petite Montagne du Jura (n° FR4301334)
- ZPS Vallée et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen (n° FR4312012)
- ZSC Vallées et côtes de la Bienne, du Tacon et du Flumen (n° FR4301331)

Mon projet n'est pas susceptible de porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen

J'explique pourquoi :

/

Mon projet peut porter atteinte aux habitats et espèces d'intérêt européen

J'explique pourquoi :

L'habitat « Cratoneurion » se trouve au sein de la galerie rive droite de Saut-Mortier et est situé sur la zone d'accès à la galerie du bouchon.

Des individus de chauves-souris ont été identifiés au sein de la galerie rive droite de Saut-Mortier lors de différents inventaires (observations, prospections acoustiques et analyse de guano).

☐ habitats naturels concernés :

- Habitat « 7220 - Sources pétrifiantes avec formation de travertins (Cratoneurion) »



□ espèces animales et végétales concernées :

- Chiroptères

Nom commun	Nom latin	Observations	Prospections acoustiques / Traces de guano
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	1 individu a été observé fin août 2013 au sein de la galerie du bouchon (Source : Ecosphère)	- Espèce identifiée à plusieurs reprises lors de prospections acoustiques (via 2 enregistreurs disposés à l'entrée aval de la galerie de Saut-Mortier et à l'aval immédiat de la zone à l'air libre) en 2015 et en 2016 (Source : Ecosphère) - Espèce identifiée via l'analyse de guano en 2013 et 2015 (Source : Ecosphère)
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	- 1 individu a été observé le 23 janvier 2013 au sein de la galerie du bouchon (Source : EDF CIH DT ES) - 2 individus ont été observés le 24 septembre et le 14 octobre 2015 au sein de la galerie rive droite de Saut-Mortier (Source : Ecosphère)	2 individus identifiés à deux reprises lors de prospections acoustiques (via 2 enregistreurs disposés à l'entrée aval de la galerie de Saut-Mortier et à l'aval immédiat de la zone à l'air libre) en 2015 et en 2016 (Source : Ecosphère)
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	/	/
Petit Murin	<i>Myotis blythii</i>	/	/
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	1 individu a été observé le 24 septembre et le 14 octobre 2015 au sein de la galerie rive droite de Saut-Mortier (Source : Ecosphère)	Espèce identifiée à plusieurs reprises lors de prospections acoustiques (via 2 enregistreurs disposés à l'entrée aval de la galerie de Saut-Mortier et à l'aval immédiat de la zone à l'air libre) en 2015 et en 2016 (Source : Ecosphère)
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	/	Espèce identifiée lors de contacts modérés via des prospections acoustiques (2 enregistreurs disposés à l'entrée aval de la galerie de Saut-Mortier et à l'aval immédiat de la zone à l'air libre) en 2015 et 2016 (Source : Ecosphère)
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	/	- Espèce enregistrée très rarement lors de prospections acoustiques (via 2 enregistreurs disposés à l'entrée aval de la galerie de Saut-Mortier et à l'aval immédiat de la zone à l'air libre) en 2015 (Source : Ecosphère) - Espèce identifiée à plusieurs reprises lors de prospections acoustiques (via 2 enregistreurs disposés à l'entrée aval de la galerie de Saut-Mortier et à l'aval immédiat de la zone à l'air libre) et cris sociaux notés en 2016 (Source : Ecosphère)
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	/	- Espèce identifiée via l'analyse de guano en 2013 et 2015 (Source : Ecosphère)



Figure 7 : Individu de Grand Rhinolophe observé en 2013 (Source : EDF CIH DT ES)

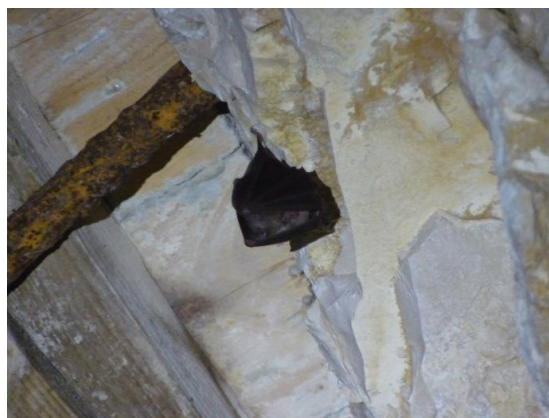


Figure 8 : Grand Rhinolophe observé sur site en 2015 (Source : Ecosphère)

Aucun individu de chauves-souris concerné par la zone Natura 2000 « Petite Montagne du Jura » n'a été observé à vue lors des prospections du 11 janvier 2022 et du 24 juin 2024 (Source : EDF CIH DT ES).

Il est recommandé de prendre contact avec les animateurs Natura 2000 pour obtenir des informations sur les enjeux et la connaissance du site (adresses sur le site internet de la DREAL Franche-Comté : <http://www.franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/natura2000-en-franche-comte-r32.html>) et/ou à la DDT/DREAL pour le cadre administratif et légal.

Autres explications : par exemple : contacts pris, mesures prises en faveur de la biodiversité, ...

> En conclusion :

mon projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives sur un site Natura 2000 ?

☐ **NON** : mon projet n'a pas d'incidences significatives. Je joins ce formulaire rempli au dossier et l'envoie au service instructeur.

☒ **OUI** : passer à l'étape 2.

ETAPE 2

COMPLÉMENTS AU DOSSIER

Mon projet est susceptible d'avoir des incidences sur les habitats naturels et les espèces.

J'identifie ces effets et je les caractérise : effets temporaires ou permanents, directs ou indirects, cumulés (attention à cet aspect ..., une partie du cumul n'est pas du ressort du porteur de projet ... ex sur un bassin versant hydrographique...).

Je reporte sur une carte mon projet et les habitats et espèces d'intérêt européen des sites Natura 2000 concernés

X carte des habitats naturels (si elles sont disponibles)

☐ carte des espèces animales (si elles sont disponibles)

☐ carte des espèces végétales (si elles sont disponibles)

X carte du projet (voir étape 1)



Figure 9 : Localisation de l'habitat Cratoneurion au sein de la galerie rive droite de Saut-Mortier

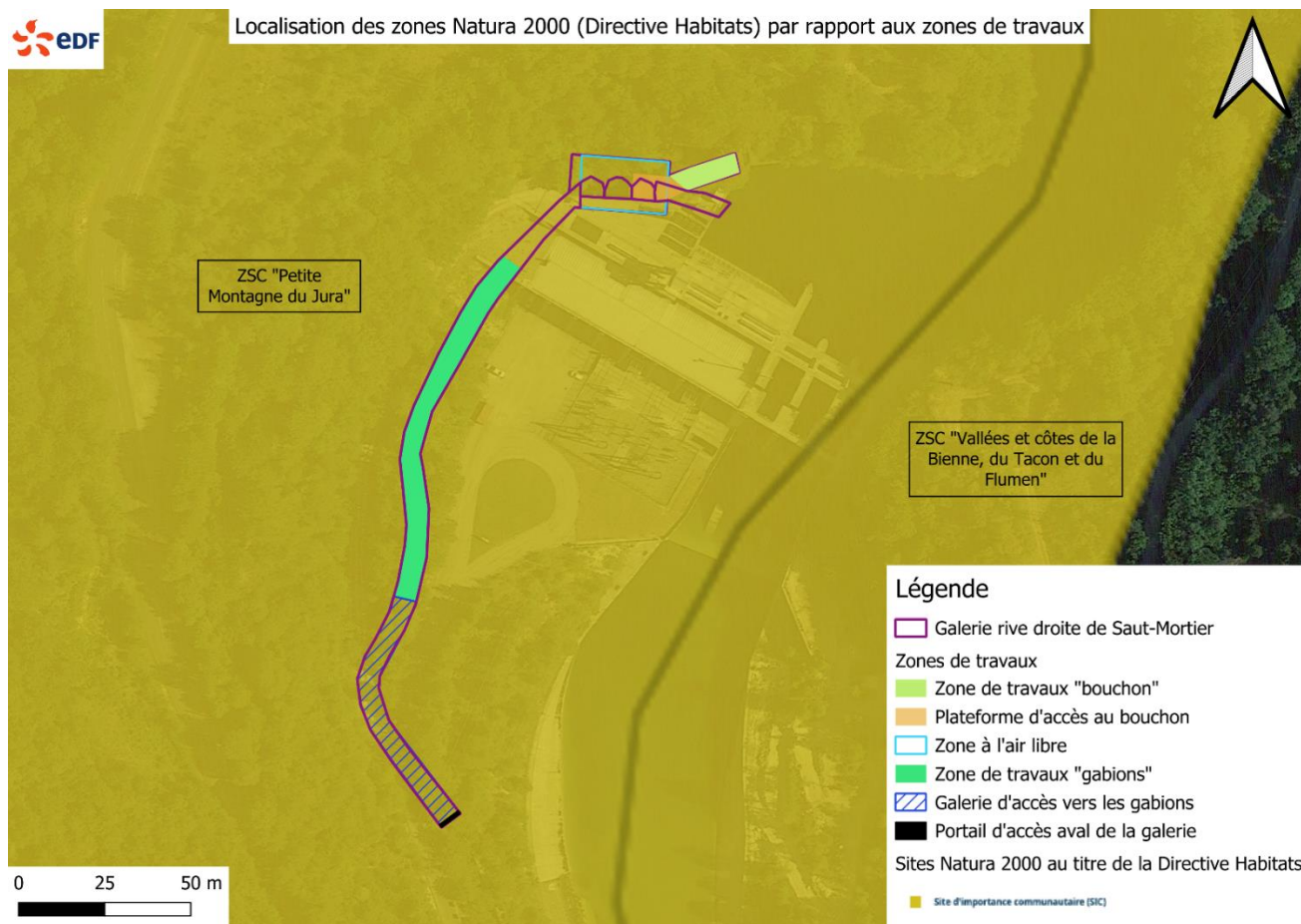


Figure 10 : Localisation des ZSC par rapport aux zones de travaux

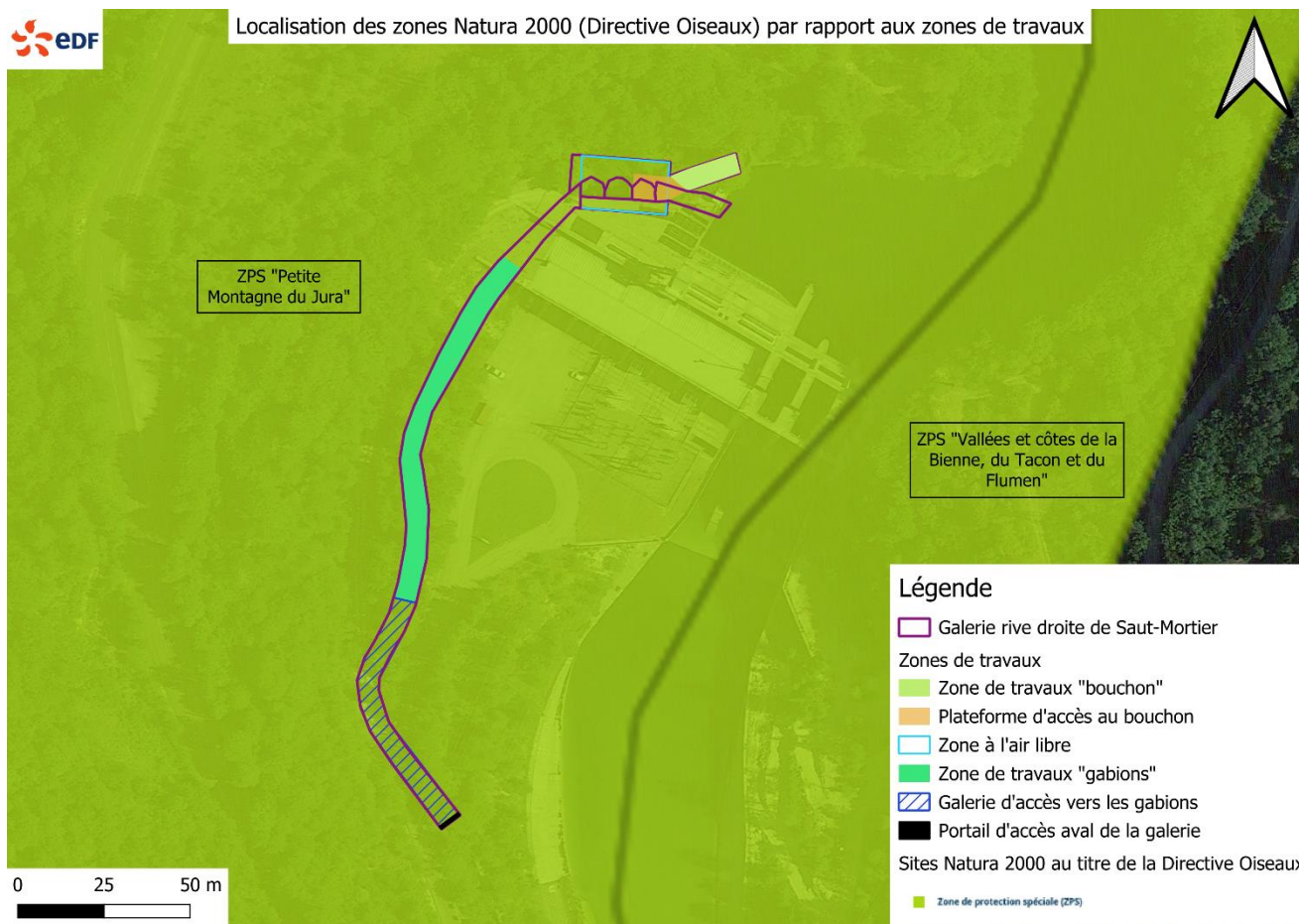


Figure 11 : Localisation des ZPS par rapport aux zones de travaux

Effets du projet :

X directs – nature à préciser :

- risque destruction de l'habitat « Cratoneurion » par piétinement pour accéder à la zone de galerie du bouchon

X indirects – nature à préciser :

- risque de destruction d'individus de chauves-souris due à la perturbation de leur reproduction

X temporaires – nature à préciser :

- perturbation de la reproduction des chauves-souris causée par la présence du chantier

X permanents – nature à préciser :

- risque de destruction d'individus de chauves-souris due à la perturbation de leur reproduction

☐ cumulés – nature à préciser : /

> En conclusion :

mon projet est-il susceptible d'avoir des incidences significatives dommageables sur l'état de conservation d'un ou de plusieurs sites Natura 2000 ? (cf art R414-23 ...)

☐ **NON** : mon projet n'a pas d'incidences significatives dommageables. Je joins ce formulaire rempli au dossier et l'envoie au service instructeur.

X OUI : passer à l'étape 3.

ETAPE 3
ALTERNATIVES AU PROJET

Quelles sont les possibilités de faire autrement ?

Des alternatives à mon projet :

☐ existent

☒ n'existent pas

S'il y a des alternatives à mon projet je les décris :

*alternative 1 : ...

*alternative 2 : ...

*alternative 3 : ...

* ...

J'évalue les incidences des alternatives proposées, les étudie et compare leurs effets avec ceux du projet initial. Pour cela, je reprends les étapes précédentes 1 et 2.

Finalement, je dois conclure s'il existe des effets significatifs certains ou probables dommageables à ces alternatives.

Pas d'alternative à mon projet :

J'explique les raisons

Les zones de travaux concernées sont situées au sein de la galerie rive droite de Saut-Mortier : zone à conforter et zone à renforcer.

L'habitat d'intérêt communautaire « Cratoneurion » est situé sur la zone d'accès aux travaux de confortement du bouchon, dans le cas où l'accès est effectué depuis l'aval et dans le cas où l'accès est effectué depuis les échelles à crinoline. Ces deux accès sont les seuls existants.

Les travaux ont pour objectif de répondre à des enjeux de sûreté et de sécurité. Pour donner suite à une expertise réalisée par EDF en 2015 montrant que la stabilité pérenne du bouchon existant était incertaine, les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau ont pour objectif d'améliorer la sûreté de l'ouvrage. Quand aux travaux de renforcement des gabions, ils ont pour objectif de réparer des dégradations observées et de conforter des zones détériorées.

> En conclusion :

l'alternative retenue à mon projet est-elle susceptible d'avoir des incidences significatives dommageables sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?

☐ **NON** : mon projet n'a pas d'incidences significatives dommageables. Je joins ce formulaire rempli au dossier et l'envoie au service instructeur.

☒ **OUI** : passer à l'étape 4

ETAPE 4

MESURES DE SUPPRESSION ET DE RÉDUCTION DES INCIDENCES

Attention : à partir de l'étape 4, les interventions d'experts ou de bureaux d'études spécialisés peuvent s'avérer utiles. Le formulaire est alors un fil directeur, mais une étude spécifique peut être nécessaire. Un contact préalable avec le service instructeur est également recommandé.

Si mon projet ou ses alternatives comportent des effets significatifs certains ou probables dommageables :

- j'expose toutes les mesures prises pour éviter (déplacer le projet, réduire son envergure...) ou réduire ces effets à un niveau non significatif. Ces mesures m'engagent (voir liste ci-après).

- si je conclus à l'absence d'incidences, sous réserve de l'accord de l'Autorité, l'évaluation de mon projet est terminée, mon projet accepté à ce titre en faisant explicitement référence aux mesures et aux engagements que je prends. Sinon l'Autorité compétente doit s'opposer à sa réalisation.

Mesures de suppression que je m'engage à mettre en œuvre :

X des effets directs :

Une plateforme sera fixée aux parois par des cordistes avant les travaux, afin d'accéder à la zone de travaux de la galerie du bouchon. La plateforme sera ensuite retirée après les travaux. Les travaux n'entraîneront pas la destruction de l'habitat d'intérêt communautaire « Cratoneurion ».

☐ des effets indirects : /

☐ des effets temporaires : /

☐ des effets permanents : /

☐ des effets cumulés : /

Mesures de réduction que je m'engage à mettre en œuvre :

☐ des effets directs : /

X des effets indirects : Les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau et de renforcement des gabions seront réalisés entre le 20 août et le 1^{er} octobre, soit en dehors des périodes de sensibilité des chiroptères (en-dehors de la phase d'hibernation (novembre-mars) et de la période de reproduction (avril-mi-août)). Les travaux n'entraîneront pas la destruction d'individus de chauves-souris.

X des effets temporaires : Les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau et de renforcement des gabions seront réalisés entre le 20 août et le 1^{er} octobre, soit en dehors des périodes de sensibilité des chiroptères. La reproduction des chiroptères ne sera pas perturbée par les travaux.

X des effets permanents : Les travaux de confortement du bouchon de la prise d'eau et de renforcement des gabions seront réalisés entre le 20 août et le 1^{er} octobre, soit en dehors des périodes de sensibilité des chiroptères. Les travaux n'entraîneront pas la destruction d'individus de chauves-souris.

☐ des effets cumulés : /

> En conclusion :

mon projet est-il susceptible d'avoir des incidences résiduelles significatives sur un ou plusieurs sites Natura 2000 ?

X NON : mon projet n'a pas d'incidences significatives. Je joins l'évaluation d'incidences Natura 2000 au dossier et l'envoie au service instructeur.

☐ **OUI** : passer à l'étape 5 :

=> Incidences uniquement sur des habitats naturels et/ou des espèces d'intérêt communautaire européen : passer au **5a**

ou

=> Incidences sur au moins une espèce et/ou un habitat naturel d'intérêt prioritaire européen : passer au **5b**